

AP :
Les inconvénients du libre échange
Portée et limites de la tentation protectionniste.

Les inconvénients du libre échange

DOC A: Les limites du libre-échange : destructions d'emplois et inégalités salariales.

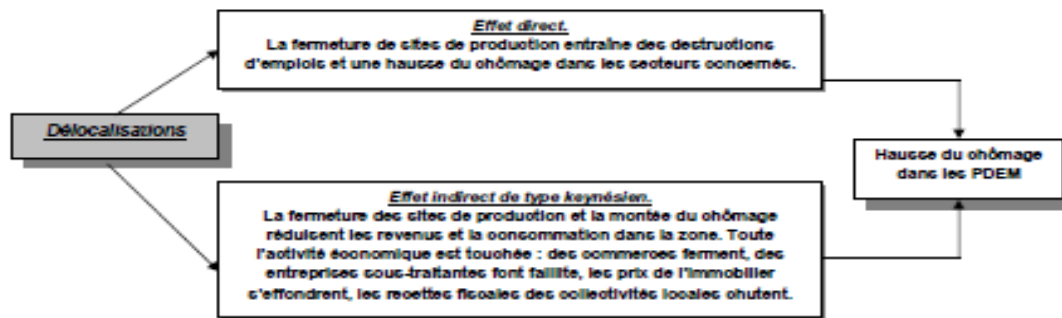
Le raisonnement qui fait de la mondialisation, et plus précisément de la concurrence du Sud, la responsable de la montée des inégalités peut être résumé comme suit : l'essor des importations en provenance des pays à bas salaires, même si elles pèsent d'un poids encore très limité dans les échanges des pays développés, exerce une concurrence forte sur un certain nombre de secteurs, tels que la confection, le jouet ou la chaussure. Dans un contexte où les possibilités de délocalisations d'activités se multiplient (saisie de manuscrits dans l'édition au Maroc ou au Liban, recrutement par la Lufthansa de ses hôtes en Asie pour les lignes desservant la région, saisie informatique au Philippines et traitement des données en Inde, etc.), que peut-on faire sinon s'ajuster, pour reprendre le vocabulaire des économistes ? Face à des travailleurs chinois dont les salaires sont vingt à cinquante fois inférieurs, les salariés travaillant dans les secteurs mis en concurrence auraient donc pour seule alternative de réduire leurs prétentions ou de tomber dans le chômage. Et comme il n'est pas question pour eux d'accepter des salaires trente fois inférieurs là où ils vivent, leurs entreprises ferment ou délocalisent. Le chômage des travailleurs les moins qualifiés, ceux qui sont précisément en concurrence sur le marché international de la main-d'oeuvre, tend donc à s'accroître, ce qui entraîne sous l'effet de la loi de l'offre et de la demande, une baisse du prix relatif de cette catégorie de travail par rapport au travail qualifié, qui lui, demeure fortement demandé. Doit-il en résulter mécaniquement une baisse du prix relatif de la main-d'oeuvre la moins qualifiée dans nos pays ? Pas nécessairement, car ce ne sont pas seulement des individus qui sont en concurrence sur le marché mondial, mais aussi des entreprises et au-delà des nations. Mais le niveau des salaires dépend aussi de règles collectives au-delà du jeu du marché.

Philippe Frémeaux, *Sortir du piège, La Gauche face à la mondialisation*, Syros, 1998.

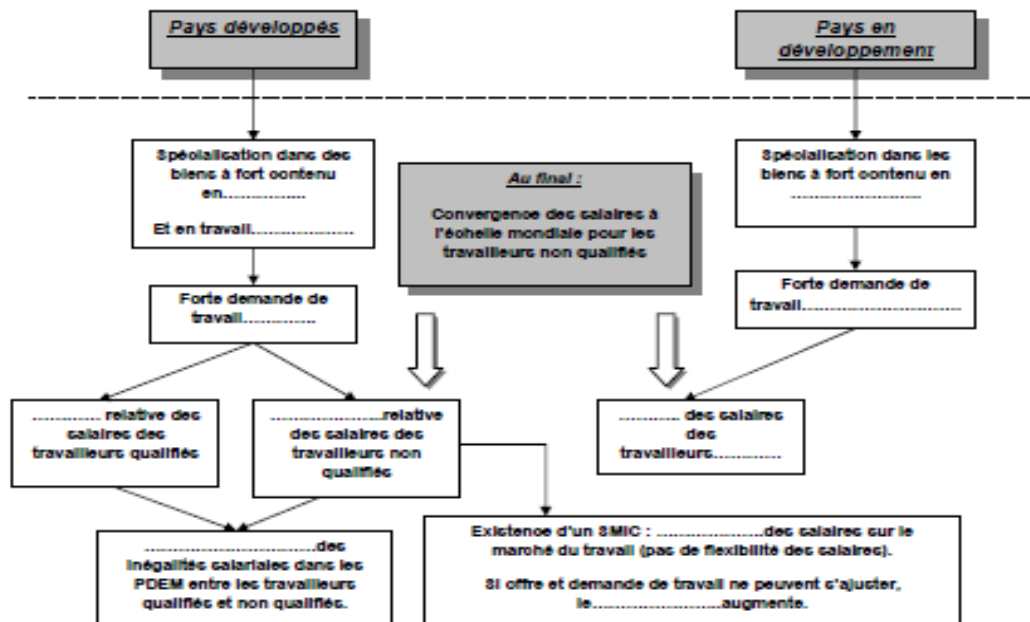
Questions :

1. Quels sont les risques de la mondialisation pour les pays développés selon l'auteur ? Ces risques ne concernent-ils que l'industrie ?
2. Expliquez en quoi la mondialisation menace en priorité l'emploi des travailleurs peu qualifiés des pays développés.

DOC B: La menace des délocalisations sur l'emploi des PDEM : effets directs et indirects. Compétez le schéma ci-dessous :



Le théorème « HOS » : une explication théorique des inégalités salariales dans les PDEM.



Exercice. Replacer ces termes dans le schéma : qualifié (deux fois) - baisse - capital - hausse (deux fois) - aggravation - chômage - rigidité - non qualifié (trois fois)

DOC C : Les arguments en faveur du protectionnisme.

Pascal Salin recense, pour les critiquer, sept arguments en faveur du protectionnisme :

-L'argument des industries dans l'enfance qui critique le caractère statistique de la théorie du libre échange, accusée de privilégier les avantages comparatifs actuels aux dépens des avantages potentiels. Une absence immédiate de rentabilité n'empêche en rien les progrès futurs de compétitivité ;

-Les activités nationales « prioritaires » : du fait, par exemple, des retombées technologiques

éventuelles d'une innovation réalisée par des entreprises nationales ;

-La protection contre le dumping effectué par certains producteurs étrangers qui est à l'origine d'une concurrence déloyale dont pâtissent les producteurs locaux ;

-L'équilibre de la balance des paiements qui exige également de se prémunir d'importations trop nombreuses ;

-La défense de l'emploi associée à la réduction des importations et leur remplacement par une production nationale. Le protectionnisme évite de subir la « concurrence déloyale » des pays à bas

salaires et à faible protection sociale ;

-L'obtention de recettes fiscales lorsque le système des impôts locaux demeure embryonnaire

-Les représailles qui correspondent à des droits de douane qu'un pays impose aux importations parce que d'autres s'opposent à ses propres exportations ;

Avec les crises récentes, d'autres arguments ont vu le jour :

-La nécessaire protection des industries vieillissantes qui ont besoin d'être restructurées et mises à l'abri d'une concurrence frontale pour ne pas disparaître définitivement ;

-La réduction des échanges qui contribue à freiner le gaspillage des ressources énergétiques et atténue les désastres écologiques.

Pascal Salin, *Le libre-échange*, collection « Que-sais-je », PUF, 2002.

Question.

Classez dans un tableau les arguments protectionnistes qui visent à améliorer la production nationale et ceux qui cherchent à réduire les déséquilibres économiques.

Les arguments favorables au protectionnisme	
Amélioration de la production nationale	Réduction des déséquilibres économiques

DOC D. Les effets contrastés du protectionnisme.

La démarche exige d'abord de préciser le champ et la nature du protectionnisme souhaité. Doit-il s'appliquer aux frontières du pays ou de l'Union européenne ? Dans le second cas, comment et avec quelles justifications, traiter le cas de la Suisse ou de la Norvège ? Hormis le Front national, la majorité des défenseurs du protectionnisme défendent une approche européenne. Le repli national apparaît de fait peu crédible, alors que plus du tiers des salariés de notre industrie travaille dans des entreprises contrôlées par des actionnaires étrangers, que notre pays est une des premières destinations mondiales de capitaux extérieurs et que nous importons chaque trimestre plus de 100 milliards d'euros de produits. Il s'agit ensuite de préciser le niveau de protectionnisme qui serait mis en place car ce n'est pas une question binaire –tout ou rien- mais de dosage. Au niveau européen, pas moins de 10 000 tarifs allant de 0% à 210% s'appliquent aux biens et services importés. Si les biens de consommation sont globalement peu taxés (1% en moyenne), les taux s'élèvent dans le domaine agricole à 10% (par exemple 50 à 100% pour viandes). Face à l'image répandue d'une Europe passoire dans les échanges mondiaux, rappelons par exemple que l'importation des bicyclettes fabriquées en Chine est soumise depuis 1993 à des taxes anti-dumping de 48,5% (...) La réalité économique est finalement celle d'une omniprésence de mesures protectionnistes avec des intensités très variables que d'un abstrait libre-échange pur. Il faut enfin souligner que les échanges commerciaux dont on parle sont très majoritairement réalisés à l'intérieur de l'Europe (60% des exportations et importations françaises en 2010). Si le déficit commercial français avec l'Asie a augmenté de 50% entre 2005 et 2010, il a été multiplié par trois avec le reste de l'Union européenne !

Cela signifie qu'une protection européenne commune ne traiterait dans notre pays qu'un tiers du commerce international et des enjeux associés en termes d'emplois, de délocalisations ou de compétitivité. Le champ et les données pertinentes clarifiées, il convient alors de procéder à *une analyse économique de l'outil protectionniste*. L'approche classique d'une politique publique consiste à évaluer le rapport entre bénéfices et coûts ainsi que la répartition des deux, c'est-à-dire les gagnants et les perdants. Les *effets positifs avancés du protectionnisme* sont la relance de la demande intérieure et la hausse des revenus salariés, avec l'argument que le libre-échange pousse à des prix plus bas, conduisant à une stagnation ou une baisse des salaires dans les entreprises domestiques pour rester compétitives et finalement une contraction de la demande. Le lien salaire-demande se trouve donc au coeur du raisonnement (...) Les *effets négatifs du protectionnisme* sont principalement les mesures de rétorsion des pays exportateurs qui subiraient ces taxes. Certains considèrent que

l'effet sera limité car les pays émergents ont besoin de biens et équipements produits en Europe (machines, TGV, avions, centrales nucléaires...) et n'auront pas le choix. Cette hypothèse semble fragile car la caractéristique inédite de plusieurs pays émergents à bas salaires (Chine, Inde) est leur niveau technologique et leur capacité à déployer rapidement des offres alternatives (sans parler du rôle particulier que joue la Russie à l'intérieur des deux ensembles). La décision de la Chine de faire émerger un concurrent au duopole Airbus-Boeing dans l'aéronautique civile en est une bonne illustration. Mais le problème va au-delà des échanges de biens. Une autre face de la globalisation est la capacité d'accéder à l'épargne du monde entier, ce dont la France sait d'ailleurs tirer profit pour financer le déficit commercial et les investissements à l'étranger. Or l'épargne qui s'investit massivement en Europe a pour origine dans une large mesure les pays émergents. Il

semble logique d'anticiper qu'un protectionnisme trop brutal conduirait rapidement à se priver de cet important levier pour nos économies. Rappelons aussi que les groupes du CAC 40, s'ils emploient encore les deux tiers de leurs effectifs en France, réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires et l'essentiel de leurs profits à l'étranger et constituent avec leurs salariés autant de cibles potentielles de rétorsion. Enfin, les consommateurs qui ont privilégié ces années passées les biens à bas prix, pour lesquels les productions européennes n'offrent que des substituts imparfaits, accepteront-ils, même si leurs salaires devaient augmenter, les inévitables hausses de prix ?

Gilles Le Blanc, *Economie et politique, Le grand malentendu*, Ellipses, 2011.

Questions.

1. Pourquoi un protectionnisme à l'échelle européenne ne traiterait qu'une partie des questions économiques et sociales liées à la mondialisation selon l'auteur ?
2. Classez dans un tableau les effets positifs attendus du protectionnisme et les effets négatifs qu'il est susceptible d'entraîner.